

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEUNG-SUR-BEUVRON

LOIR-ET-CHER – SÉANCE DU JEUDI 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt mars, à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Neung-sur-Beuvron légalement convoqué en date du 11 mars 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guillaume GIOT, Maire.

<u>ETAIENT PRÉSENTS</u> : 14	M. GIOT Guillaume, Maire, Mmes : ANDROLETTI Joëlle, COETMEUR Sonia, CORIOLAND Christine, DE BODINAT Caroline, LELAIT Marielle, LEYTHIENNE Anne-Sophie, MM : BARRÉ Aymeric, BERTHET Sébastien, LUNEAU Grégory, METIVIER Mickaël, TRUPPA Alexandre
<u>EXCUSÉS AYANT DONNE PROCURATION</u> : 2	M. JUGIEAU Léo à M. LUNEAU Grégory Mme CHEVRIER Nathalie à LEYTHIENNE Anne-Sophie, M. Kévin PATINAUX à M. Alexandre TRUPPA
<u>SECRETAIRE DE SEANCE</u>	BARRÉ Aymeric

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du dernier compte rendu,
 2. Tarifs revente chaleur bois à la communauté de communes de la Sologne des Etangs,
 3. Débat d'orientation budgétaire,
 4. Questions diverses.
-

1) Adoption du PV de la séance du 16 janvier 2025

M. le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des observations à formuler sur le compte rendu de la séance du 16 janvier 2025 et demande de l'adopter.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS TARIFS DE REVENTE DE CHALEUR BOIS

Faute d'éléments suffisamment précis pour délibérer ce jour, Monsieur le Maire demande à reporter cette délibération à un prochain Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de reporter cette délibération.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

1) BUDGET COMMUNAL

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal que le débat d'orientation budgétaire n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants mais qu'il est utile pour expliquer les grandes lignes du budget avant son vote qui interviendra lors d'un prochain conseil municipal.

En préambule, M. le Maire rappelle également que dorénavant, le Compte Financier Unique (CFU) remplace à la fois le compte administratif (établi par la mairie) et à la fois le compte de gestion (établi par la Trésorerie Publique).

Section de fonctionnement

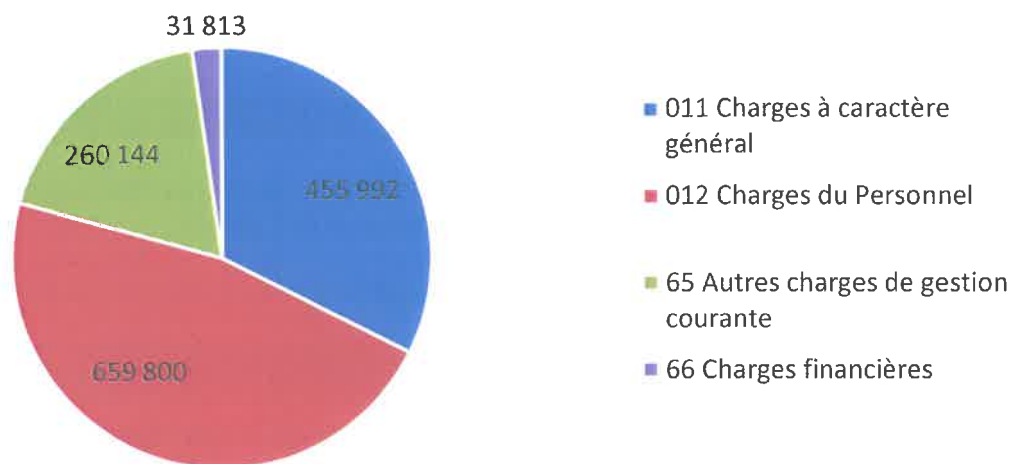
La section s'équilibre en dépenses et recettes à 1 659 299 €, à l'appui du prévisionnel 2024 et en tenant compte du réalisé 2024.

Prévisionnel 2024	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025
1 665 194,00 €	1 240 883,23 €	1 659 299 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2024 ET 2025

CHAPITRE	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
011 Charges à caractère général	398 841,88	284 934,84	455 991,59
012 Charges du Personnel	609 205,00	571 846,01	659 800,00
65 Autres charges de gestion courante	263 724,82	232 816,81	260 143,54
66 Charges financières	36 946,37	34 530,00	31 812,90
67 Charges exceptionnelles	1 600,00	0,00	2 000,00
68 Dot. Amortissements et provisions	6 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 310 318,07	1 124 127,66	1 409 748,03
023 Virement à la section d'investissement	328 190,00		229 625,00
042 Opération d'ordre de transfert	20 685,93	116 755,57	19 925,97
TOTAL	1 659 194,00	1 240 883,23	1 659 299,00

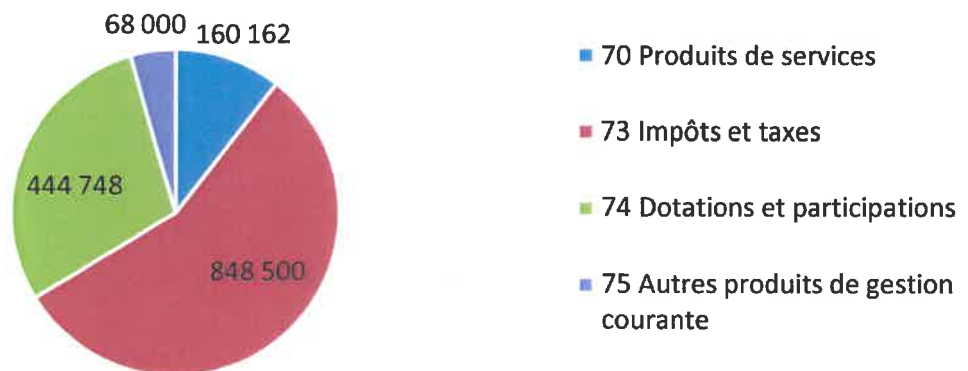
BP 2025 - Dépenses réelles



RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2024 ET 2025

CHAPITRE	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
013 Atténuations de charges	0,00	19 306,66	0,00
70 Produits de services	143 780,00	152 099,73	160 162,00
73 Impôts et taxes	838 882,82	856 751,98	848 499,95
74 Dotations et participations	447 040,44	505 590,47	444 748,00
75 Autres produits de gestion courante	69 500,00	75 247,31	68 000,00
76 Produits financiers	1,00	0,72	1,00
77 Produits spécifiques	35 500,00	36 246,16	0,00
Total des recettes réelles	1 534 704,26	1 645 243,03	1 521 410,95
042 Opération d'ordre de transfert	15 265,09	76 334,73	14 505,13
002 Résultat reporté	115 224,65	115 224,65	123 382,92
TOTAL	1 665 194,00	1 836 802,41	1 659 299,00

BP 2025 - Recette réelles



Les recettes de fonctionnement restent stables.

Excédent 002 : c'est le résultat de fonctionnement reporté 123 382.92 €

Chapitre 70 : Ce sont les produits des ventes de concessions, chaufferie bois, occupation du domaine public, mais il y a surtout les participations du personnel du SIVOS et du budget Eau/Assainissement,

Chapitre 73 : recettes des impôts et taxes.

Chapitre 74 : les différentes dotations de l'Etat, FCTVA

Chapitre 75 : nos recettes des locations des différents logements et salles communales.

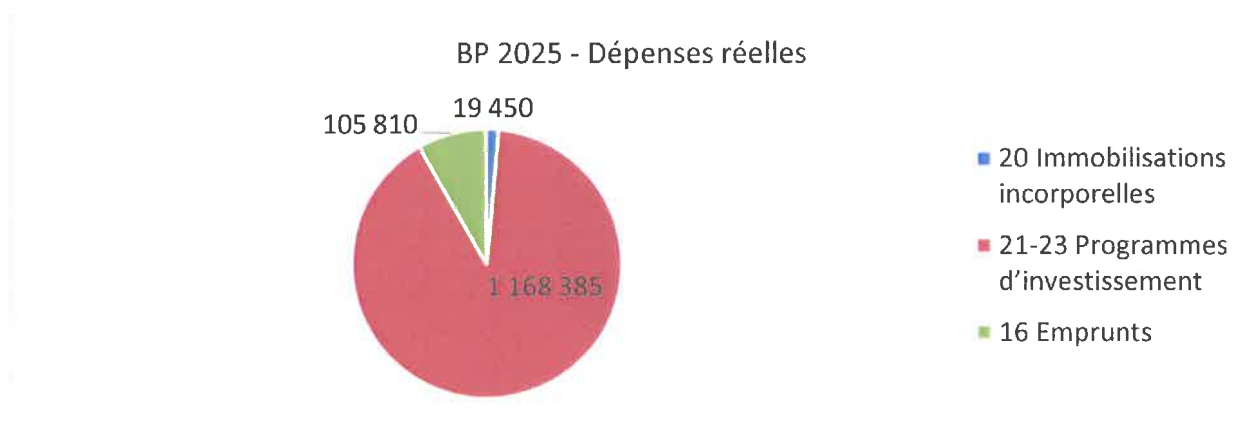
M. le Maire rappelle que c'est grâce aux efforts quotidiens sur les dépenses de fonctionnement de la commune que nous dégageons ainsi un résultat de fonctionnement excédentaire qui nous permet de réaliser des investissements.

Section d'investissement

En investissement la section s'équilibre en dépenses et recettes à **1 793 576 €**.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – ANNEES 2024 ET 2025

CHAPITRE	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
20 Immobilisations incorporelles	30 000,00	13 479,72	19 450,00
21-23 Programmes d'investissement	1 780 324,28	564 311,87	1 168 385,02
16 Emprunts	134 166,19	135 002,71	105 810,33
27 Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 946 490,47	712 794,30	1 293 645,02
040 Amortissements des subventions	15 265,09	76 334,73	14 505,13
041 Opérations patrimoniales	38 359,44	38 359,44	0,00
001 solde d'exécution	0,00	0,00	485 425,52
TOTAL	2 000 115,00	827 488,47	1 793 576,00



Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :

- Travaux d'aménagement autour de la mairie => 90 000 € TTC
- Fin des travaux d'aménagement de la cour de l'école => 50 000 € TTC
- Travaux de la halle et d'espaces publics en centre bourg => 100 000 € TTC
- Extension du gymnase => 850 000 € TTC
- Acquisition d'une autolaveuse pour le gymnase => 10 000 € TTC
-

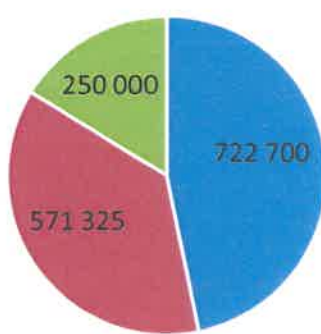
M. le Maire rappelle que depuis 2020, la commune a investi chaque année environ 1 M€ d'euros sans recourir à l'emprunt.

A ce jour, le capital restant dû des emprunts de la commune s'élève à environ 750 000 € (sur le budget principal) contre 1, 5 millions € en 2020. Ainsi, en cinq années, nous avons divisé par deux notre endettement. C'est pourquoi il est probable que la commune souscrive de nouveaux emprunts en 2025 pour financer les travaux du gymnase. Cet emprunt pourra être souscrit sans dégrader la situation financière de la commune.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2024 ET 2025

CHAPITRE	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
13 Subventions d'investissement	364 883,26	319 094,37	722 700,00
10 FCTVA, taxe aménagement et excédents de fonctionnement capitalisés	646 500,00	702 461,79	571 325,03
16 Emprunts et dettes assimilées	350 000,00	2 680,00	250 000,00
Total des recettes réelles	1 361 383,26	1 024 236,16	1 544 025,03
021 Virement de la section de fonctionnement	328 190,00		229 625,00
040 Opérations d'ordre de transfert	20 685,93	116 755,57	19 925,97
041 Opérations patrimoniales	38 359,44	38 359,44	0,00
001 Excédent d'investissement reporté	351 496,37	351 496,37	
TOTAL	2 100 115,00	1 530 847,54	1 793 576,00

BP 2025 - recettes réelles



- 13 Subventions d'investissement
- 10 FCTVA, taxe aménagement et excédents de fonctionnement capitalisés
- 16 Emprunts et dettes assimilées

Les recettes sont constituées d'une part de subventions :

Extension du gymnase :

- 181 153 € : DSIL (Etat)
- 200 000 € : Conseil Départemental
- 66 250 € : ANS (Agence Nationale du Sport)
- 70 160 € : CRST (Fonds régionaux gérés attribués via le Pays de Grande Sologne)

Halle et espaces public en centre bourg :

- 12 500 € : Banque des territoires
- 24 000 € : DSR 2024 (Etat)
- 202 089 € : DSIL 2024 (Etat)

Aménagement de la cour de l'école :

- 88 000 € : Solde Agence de l'Eau
- 40 691 € : Fonds vert
- 62 790 € : DDAD 2023 (Conseil Départemental)

Abords de la mairie :

- 16 127 € : DSIL 2022 (Etat)

FCTVA : 83 899 €

2) BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

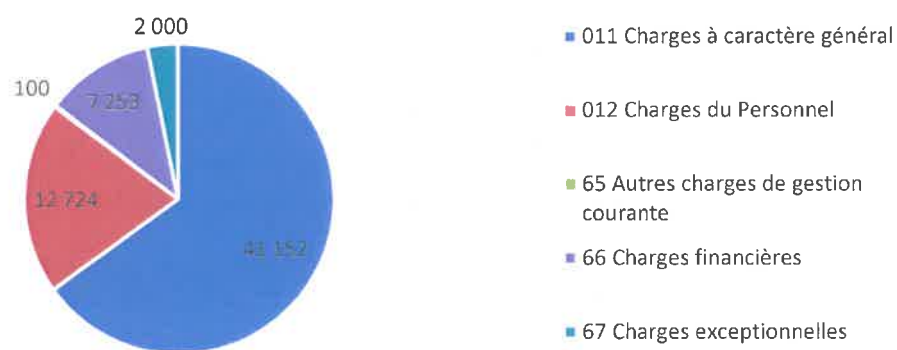
Section de fonctionnement

Le budget eau-assainissement s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 182 032 €.

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
011 Charges à caractère général	39 818	23 221	41 152
012 Charges du Personnel	4 082	4 082	12 724
65 Autres charges de gestion courante	101	0	100
66 Charges financières	7 569	7 569	7 253
67 Charges exceptionnelles	2 111	0	2 000
Total des dépenses réelles	53 681	34 872	63 229
042 Opération d'ordre de transfert	121 842	121 842	118 803
TOTAL	175 523	156 714	182 032

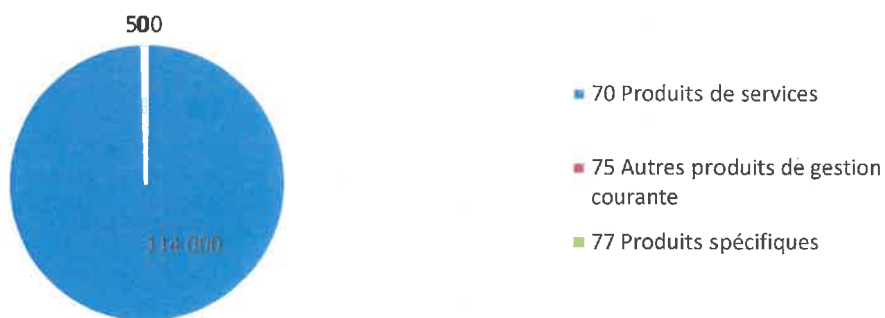
BP 2025 EAU & ASSAINISSEMENT



Recettes de fonctionnement

CHAPITRE	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
70 Produits de services	110 001	114 026	114 000
75 Autres produits de gestion courante	0	2	0
77 Produits spécifiques	0	487	500
Total des recettes réelles	110 001	114 515	114 500
042 Opération d'ordre de transfert	44 209	44 209	44 209
002 Résultat reporté	21 313	21 313	23 323
TOTAL	175 523	180 037	182 032

BP 2025 EAU & ASSAINISSEMENT



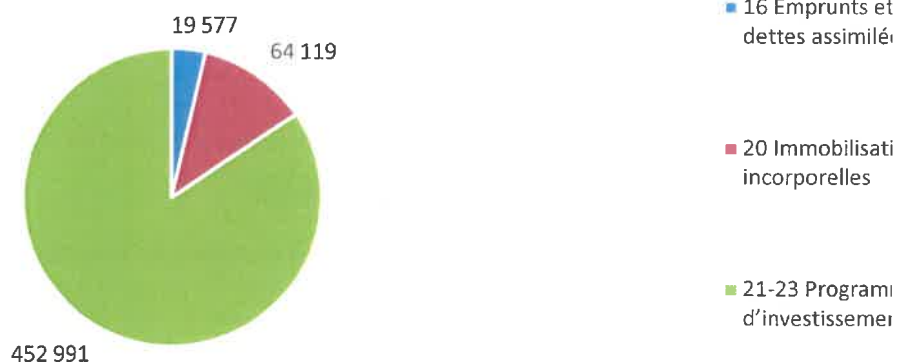
Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 591 050 €

Dépenses d'investissement

CHAPITRE	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
16 Emprunts et dettes assimilées	19 261	19 261	19 577
20 Immobilisations incorporelles	75 000	13 361	64 119
21-23 Programmes d'investissement	411 122	10 668	452 991
Total des dépenses réelles	505 383	43 290	536 687
040 Amortissements des subventions	44 209	44 209	44 209
001 solde d'exécution	0	0	10 155
TOTAL	549 592	87 499	591 050

BP 2025 EAU & ASSAINISSEMENT



Les dépenses prévues pour 2025 :

- Schéma directeur d'assainissement : **150 000 €**. Le schéma d'assainissement permettra de déterminer et de prioriser les investissements à réaliser dans les prochaines années sur le réseau d'assainissement de la commune.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le marché DSP (Délégation de Service Public) : **15 000 €**
- Massif drainant (aménagement des abords de la mairie) : **7 500 €**

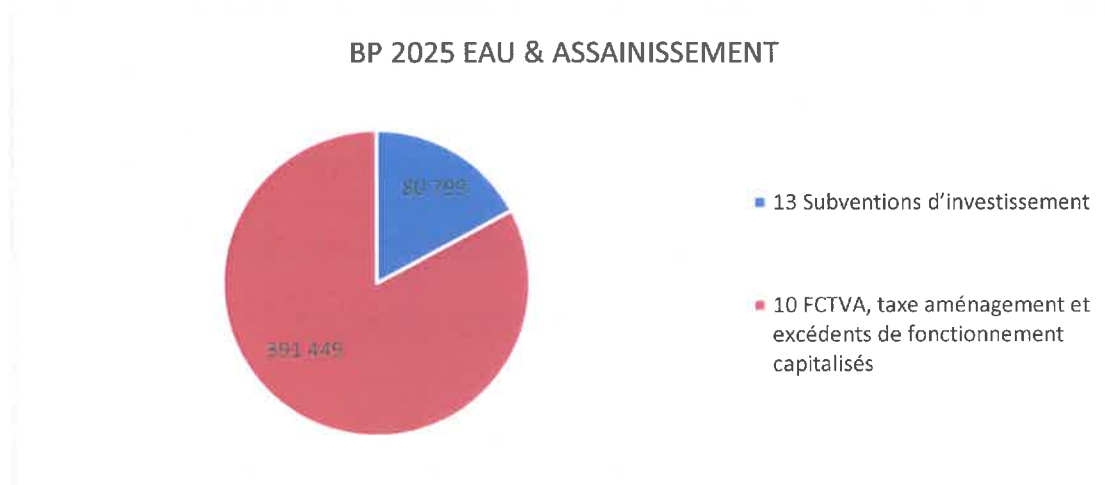
- Travaux sur les poteaux incendie : 5 000 €
- Poteaux incendie du camping : 7 000 €
- Travaux réhabilitation assainissement Rue du Plessis : 10 000 €

Recettes d'investissement

CHAPITRE	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
13 Subventions d'investissement	80 799	0	80 799
10 FCTVA, taxe aménagement et excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	391 449
Total des recettes réelles	80 799	0	472 247
040 Opérations d'ordre de transfert	121 842	121 842	118 803
001 Excédent d'investissement reporté	346 951	346 951	0
TOTAL	549 592	468 793	591 050

Les recettes prévisionnelles :

- La réserve au 1068 : 391 449 €
- Les subventions pour les travaux d'investissement : 80 798 €



INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de reprendre une adhésion à la Fondation du Patrimoine pour un coût annuel de 200 €.

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents acceptent cette adhésion.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 20 h 35.

La secrétaire de séance
Monsieur Aymeric BARRÉ

Le Maire
Guillaume GIOT